

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA MATANIE  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC  
COVID-19 – NOUVELLES MESURES**

Baie-des-Sables, le 12 février 2021 – L'état d'urgence sanitaire a été déclaré par le gouvernement le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois. Le secteur Est du Bas-Saint-Laurent a été déclaré zone orange par le gouvernement à partir du 9 février 2021. De nouvelles directives prenant effet le 9 février 2021 ont été émises par le gouvernement. Voici les précisions concernant les infrastructures et les services municipaux de Baie-des-Sables :

Bureau municipal

Le bureau municipal reste ouvert à la population. Avant de vous déplacer, vous devez prendre rendez-vous. Le personnel municipal peut répondre à plusieurs demandes par téléphone au 418 772-6218 ou par courriel à [baiedessables@lamatanie.ca](mailto:baiedessables@lamatanie.ca). Nous vous demandons de privilégier fortement ces deux dernières avenues. De plus, veuillez effectuer le paiement des taxes via le site bancaire de votre institution financière. Vous pouvez également poster les chèques à la municipalité en prenant soin d'y inclure les coupons de paiement.

Séances du conseil

Les prochaines séances du conseil municipal se tiendront en visioconférence. Le public ne sera pas admis et il est invité à écouter les enregistrements audio des délibérations et des prises de décisions qui seront disponibles dans les jours qui suivent la séance sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca). Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs questions au conseil municipal via l'adresse courriel de la municipalité à [baiedessables@lamatanie.ca](mailto:baiedessables@lamatanie.ca).

Centre communautaire Gabriel-Raymond

Le Centre communautaire Gabriel-Raymond sera fermé au public. Les activités de groupe à l'intérieur ne seront pas autorisées, ce qui est le cas, entre autres, pour le gym-cerveau, les déjeuners et les soirées de spectacle. Le patinage et le hockey libre seront possibles lorsque la patinoire Israël-Beaulieu sera fonctionnelle selon l'horaire suivant: en soirée du mercredi au samedi de 18h30 à 21h00 et les dimanches de 18h30 à 20h30. En journée, les samedis et dimanches de 13h00 à 17h00. Un vestiaire et une salle de bain seront disponibles selon l'horaire établi pour la saison 2020-2021.

Bibliothèque Marie-Ratté

Le comptoir de prêt sera ouvert selon l'horaire habituel et le service de préparation des livres sera disponible en laissant un message au 418 772-6218 poste 103, par courriel au [biblio.sables@crsbp.net](mailto:biblio.sables@crsbp.net). Il ne sera pas possible de passer du temps à l'intérieur de la bibliothèque autre que pour déposer et récupérer ses livres.

Ces directives sanitaires pourront être modifiées selon la situation. Nous comptons sur votre collaboration et nous vous remercions de votre compréhension.

---

Adam Coulombe  
Directeur général et secrétaire-trésorier